

Ecrit par le 28 janvier 2026

Le Château de La Tour d'Aigues version XXIe siècle



La fondation Wilmotte vient de dévoiler les lauréats de son prix biennal 'W 2020' destiné à promouvoir la rencontre du patrimoine et de la création contemporaine. Pour cela, les étudiants en architecture de l'Europe entière avaient été invités à plancher sur le réaménagement du château de La Tour d'Aigues.

Fin juin, un jury présidé par Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues, s'est réuni à Paris afin de sélectionner les projets lauréats du Prix W 2020 (voir encadré page suivante 'La Fondation Wilmotte et le prix W'). Pour cette neuvième édition du Prix W, les participants étaient invités à repenser le château de la Tour d'Aigues autour de la thématique 'Vins et Gastronomie'. Marché, école culinaire, ateliers, vinothèque, espaces de dégustation, restauration, offre hôtelière, espaces de travail partagé, musée, serres, jardins pédagogiques, potagers... une grande liberté était laissée aux participants pour concevoir leur projet. Ce sujet, mettant en avant des enjeux de greffe urbaine, s'adressait aux étudiants et jeunes diplômés des écoles d'architecture en Europe, en Suisse et pour la première fois en Russie.

139 projets, 3 lauréats ex-aequo

La fondation a reçu 139 projets représentant 26 nationalités. Trois d'entre eux ont été primés ex-aequo. Il

Ecrit par le 28 janvier 2026

s'agit d'Alvaro Olivares (26 ans) et Esther Sanchis (25 ans) de l'Escuela Tecnica Superior de Arquitectura de Valence en Espagne, Julien Picard (24 ans) et Julien Desbat (23ans) de l'Ecole nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Nantes et Lambert Gabillet (27 ans) de l'Ensa de Montpellier. Ils se partageront à parts égales l'ensemble des dotations.

« Cela permet aussi de donner des idées sur les possibilités de réaménagement du site. »

Par ailleurs, neuf projets ont aussi reçu des mentions spéciales du jury. Il s'agit de Yorgos Apostolopoulos (26 ans) de l'Aristotle University of Thessaloniki en Grèce et Francesco Rosati (26 ans) de l'Accademia di architettura di Mendrisio en Italie, d'Elisabeth Sala (25 ans) et Charlotte Batifoulier (27 ans) de l'Ensa de Clermont-Ferrand, d'Amélie Besvel (22 ans) et de Florian Bechet (27 ans) de l'Ensa Paris-La Villette, d'Amélie Lhomet (22 ans) de l'Ensa de Bordeaux, de Céline Veaute (23 ans) et d'Elise Lartique (23 ans) de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage (Ensap) de Bordeaux, de Jules Villegas (29 ans) et Gabrielle Chapuis (25 ans) de l'Ensa de Grenoble, de Clémentine Huck (24 ans) et Mael Barbe (25 ans) de l'Ensa de Versailles, d'Anatasya Cornu (22 ans) et Joseph Reymond (29 ans) de Ensap Bordeaux ainsi que de Pier Nicolò Pantani (30 ans) de l'Istituto Universitario di Architettura de Venise.

Identifier et reconnaître les jeunes talents.

Aider un jeune architecte ou un artiste dans les premiers moments de sa carrière est l'un des axes essentiels des actions menées par la Fondation, expliquent les organisateurs de l'événement. Ce concours permet de découvrir et accompagner de jeunes talents afin de les sensibiliser à l'importance d'associer patrimoine et architecture de demain. Actuellement, le concours s'adresse aux étudiants et aux jeunes diplômés des écoles d'architecture et récompense l'excellence d'un projet en offrant à ses auteurs la possibilité de participer à une réalisation architecturale. »

« Ce fut un vrai plaisir que de présider ce jury, explique Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues. Cela a été une expérience très enrichissante de découvrir la créativité et l'inventivité des projets proposés. Cela permet aussi de donner des idées sur les possibilités de réaménagement du site. Cependant, les projets présentés bénéficiaient d'une très grande liberté de conception. Ainsi, outre le coût financier que pourrait représenter une telle réhabilitation, il y aurait de sérieuses difficultés à mettre en œuvre certains projets notamment en matière d'autorisation d'urbanisme, d'obligations administratives ou encore de contraintes liées aux ABF (Architectes des bâtiments de France). »

L'ensemble des remises des prix devrait avoir lieu au château de la Tour d'Aigues à la rentrée prochaine. A cette occasion, les projets lauréats seront exposés à la Tour d'Aigues avant de l'être également à Venise dans la Galerie de la Fondation Wilmotte lors de la Biennale d'Architecture de Venise en mai 2021. Enfin, tous les projets primés, mentionnés et remarqués par le jury seront publiés dans un ouvrage dédié.

L'ensemble des projets des lauréats du prix W 2020 est à découvrir sur <https://prixw.com/home>

Ecrit par le 28 janvier 2026

Un jury de haute volée

Présidé par Jean-François Lovisolo, le maire de La Tour d'Aigues, le jury du prix 'W 2020' comptait également 8 autres membres représentant des architectes, des plasticiens, des journalistes et des personnalités compétentes. A savoir, de droite à gauche sur la photo, Olivier Brochet, architecte à Bordeaux et membre de l'académie d'architecture, Julien Rousseau, architecte à Paris, Milena Chessa, journaliste au Moniteur, Anne Demians, architecte à Paris, Pauline Polgar, directrice de la rédaction de Batiactu, Jean-François Lovisolo, Armel Ract-Madoux, directeur du développement international du groupe Setec et Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques et Académicien. Absent sur ce cliché, l'architecte transalpin turinois, Andrea Bruno, était également membre de ce jury.

La Fondation Wilmotte et le prix W

Crée en 2005 par l'architecte, urbaniste et designer français, Jean-Michel Wilmotte, la fondation d'entreprise Wilmotte s'est donnée pour mission de promouvoir « la rencontre élégante du patrimoine et de la création d'aujourd'hui en œuvrant pour le développement de la greffe contemporaine ».

C'est elle qui attribue, tous les 2 ans, des bourses et des prix, décernés par un jury composé à la fois d'architectes, de plasticiens, de journalistes et de personnalités compétentes. Dans ce cadre, elle organise notamment le prix W.

Identifier et reconnaître les jeunes talents

Aider un jeune architecte ou un artiste dans les premiers moments de sa carrière est l'un des axes essentiels des actions menées par la fondation, expliquent les organisateurs de cet événement. C'est la raison pour laquelle la fondation propose un concours qui permet de découvrir et accompagner de jeunes talents afin de les sensibiliser à l'importance d'associer patrimoine et architecture de demain. »

Actuellement, le concours s'adresse aux étudiants et aux jeunes diplômés des écoles d'architecture et récompense l'excellence d'un projet en offrant à ses auteurs la possibilité de participer à une réalisation architecturale.

Conserver et diffuser le patrimoine de l'architecture

Par ailleurs, dans le cadre de la préservation du patrimoine architectural contemporain et afin de constituer un fonds de documentation ouvert à tous, la fondation procède à l'acquisition de témoignages de la profession qui constitueront la mémoire de demain. Elle organisera bientôt des expositions et des conférences en France et à l'étranger pour en favoriser la diffusion et la connaissance. Enfin, elle publiera régulièrement des ouvrages dont le fil conducteur sera la transmission des savoirs et des émotions.

Ecrit par le 28 janvier 2026

« Dans cette démarche, la fondation comprend d'ores et déjà un collège de personnalités qualifiées, dont la diversité des profils assure la pertinence de l'engagement et de l'action », assure la structure basée à Paris.

La Région, le Département, Les Etablissements publics entrent en résistance contre le Covid-19



« Face à l'ampleur de cette crise historique, les territoires doivent agir ensemble pour sauver nos entreprises et nos emplois » a déclaré Renaud Muselier, président de la [Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#).

C'est ainsi que la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires

Ecrit par le 28 janvier 2026

(Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

La Région octroie 10M€ au fonds 'Covid-Résistance'

"Face à la crise, nous devons soutenir les entreprises et les familles dont les emplois en dépendent», a martelé Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour cela, aux côtés de l'Etat, la Région lance son 'Plan Marshall régional' de 1,4 milliard d'euros. «Nous contribuons aussi au Plan national de solidarité, construit avec l'Etat, pour lequel les régions investissent 250M€ dont 18M€ pour la Région Sud. En complément, nous mettons en place le Fonds Covid-Résistance pour coordonner notre action avec toutes les collectivités de la région, en partenariat avec la Banque des Territoires. Ensemble, nous aidons nos Très petites entreprises et nos associations grâce à cet effet-levier majeur !» a conclu le président des Régions de France.

Le Département de Vaucluse intervient à hauteur de 1,8M€

«Le Département de Vaucluse participe au Fonds Covid-résistance à hauteur de 1,8M€, a spécifié Maurice Chabert, président département de Vaucluse. Ce dispositif permet à chaque intercommunalité d'agir au plus près de son tissu économique local. Notre département unit ses forces avec toutes ses collectivités, avec la Région et la Banque des Territoires pour permettre à tous les Vauclusiens fortement impactés par la crise économique de bénéficier de cette initiative.»

A destination des entreprises et associations

Ce fonds sera dédié à des prêts d'honneur (taux zéro sans garantie) allant de 3 000 à 10 000€ pour les entreprises de moins de 20 salariés, tout secteur économique confondu, à l'exception de l'agriculture pour laquelle la Région Sud a prévu un fonds spécifique de 6M€.

La Banque des territoires

"Nous sommes fiers d'aider aux côtés de la Région, nos commerçants, nos artisans, nos TPE (Très petites entreprises) et l'économie sociale et solidaire qui sont le poumon économique de nos coeurs de ville. Notre région, nos territoires ont besoin de l'union de tous face à cette crise sanitaire.»

Le Grand Avignon

«Nous avons investi 300 000€ dans Fonds Covid-Résistance dédié au tissu économique local afin d'accompagner les entreprises dans cette période difficile,» a souligné Patrick Vacaris, président du Grand Avignon.

Les Sorgues-du-Comtat

Ecrit par le 28 janvier 2026

«En abondant ce Fonds à hauteur de 100 000€ via la Communauté, ce sont 300 000€ supplémentaires qui seront injectés sur notre territoire avec l'aide du Département, de la Banque des Territoires et de la Région, a souligné Christian Gros président de la Communauté de communes Les Sorgues-du-Comtat. Au total 400 000€ seront investis au profit du tissu économique de nos différentes communes, sur la base de dossiers construits par la Région et notre collectivité.»

Les fonds et les dossiers seront instruits et gérés par le réseau Initiative (Initiative Terre de Vaucluse pour Bédarrides et Sorgues, et Initiative Ventoux pour Althen-des-Paluds, Monteux et Pernes-les-Fontaines) en collaboration étroite avec la Communauté de Communes.

La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin

La Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) a également débloqué 140 000€ pour abonder le fond Covid-Résistance.

Luberon-Monts-de-Vaucluse

«En abondant ce fonds à hauteur d'environ 112 000€ via l'agglomération, a souligné Gérard Daudet, président de Luberon-Monts-de-Vaucluse ce sont 336 000€ de plus qui seront apportés par la Région, la banque des territoires et le Département. Au total, ce sont 448 000€ qui seront affectés à nos entreprises et qui seront réinvestis sur le territoire.»

« Repensons les frontières du Vaucluse »

Ecrit par le 28 janvier 2026



Le 17 février dernier, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique organisaient à Manosque leur 7e réunion de concertation régionale avec une centaine d'élus locaux et nationaux de la région sur le thème de la décentralisation. Parmi ces derniers, le président du Conseil départemental de Vaucluse, Maurice Chabert, a saisi l'occasion pour prôner une organisation territoriale plus conforme aux réalités des territoires. (lire également [ici](#) l'interview de Patrick Vacaris, président du Grand Avignon)

■ Vous avez choisi de participer à l'atelier « différenciation et expérimentation territoriale ». Pourquoi ?

« Cet atelier offrait une très belle occasion de mettre en lumière, dans le cadre de la concertation en cours engagée par le gouvernement sur la poursuite de la décentralisation, la nécessité de prendre en compte la réalité des territoires et des bassins de vie. Cette logique doit prévaloir et je pense évidemment au Vaucluse, où il est indéniable que des communes gardoises comme Les Angles et Villeneuve-lès-Avignon, ou encore des Bouches-du-Rhône, ont un attachement économique avec Avignon. Il faut saisir l'opportunité de cette réflexion engagée par le gouvernement pour faire en sorte que les découpages administratifs ne laissent personne au bord du chemin et prennent en compte - enfin ! - les réalités territoriales. »

■ En Vaucluse, ce découpage administratif est-il particulièrement inadapté ?

Ecrit par le 28 janvier 2026

« Pour certaines intercommunalités réunissant des villes relevant de différents départements, comme c'est le cas par exemple du Grand Avignon, qui accueille en son sein des communes gardoises, la situation peut virer au casse-tête. Je suis convaincu que le Département doit demeurer le catalyseur et que ses frontières doivent pouvoir s'adapter à celles des intercommunalités. Je le redis : je suis favorable à un Grand Vaucluse, dont le territoire épouserait l'aire d'influence économique, culturelle, démographique et touristique d'un grand delta allant du Gard Rhodanien jusqu'au nord des Bouches-du-Rhône et à la Drôme provençale. »

■ Au fond est-ce à l'Etat de décider ?

« La possibilité de laisser les intercommunalités et leurs habitants s'exprimer par référendum existe. Elle est prévue par la loi. Pourquoi ne pas l'utiliser sur ces questions, comme le demandent déjà un certain nombre d'élus ? »

Un nouveau 'spot' pour la Via Rhôna



Avec la restauration du pont des Arméniers à Sorgues, les futurs utilisateurs de la 'Via Rhôna', devraient disposer d'un des plus beaux sites de franchissement du fleuve-roi sur le parcours de cette véloroute européenne entre le lac Léman et la Méditerranée.

Ecrit par le 28 janvier 2026

Presque 100 ans après sa mise en service, le pont des Arméniers (Arméniens en provençal) à Sorgues va retrouver une seconde jeunesse. Inauguré en 1926, cet ouvrage de 157,50 mètres de long a permis jusqu'en 1975, date de sa fermeture à la circulation pour raison de sécurité, de rejoindre l'île de l'Oiselet (voir encadré 'Un peu d'histoire') située entre le bras navigable du Rhône et le bras des Arméniers. Aujourd'hui, ce trésor du patrimoine vauclusien inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 2001 s'apprête à connaître une nouvelle jeunesse sous l'impulsion du Conseil départemental de Vaucluse. L'opération devenait urgente car l'ouvrage d'art n'a plus été entretenu depuis sa fermeture. Un premier diagnostic datant de 2018 a ainsi constaté la corrosion et la rupture de câbles de retenue, l'éclatement par endroit du béton des pylônes, un profil irrégulier, une suspension déréglée ainsi que la disparition du plancher d'origine constitué de madriers en chêne recouverts de planches en sapin. En revanche, les pylônes et charpentes métalliques pourront être conservés en étant éventuellement renforcés. Les travaux, particulièrement pointus en raison de la spécificité du pont (voir encadré 'Un pont de type Arnodin'), devraient cependant davantage se rapprocher d'une restauration que d'une réhabilitation.

■ Un chantier de 1,2 M€

Estimé à 1,2 M€, le chantier devrait débuter en 2021. Auparavant, le premier trimestre 2020 sera consacré à la désignation du maître d'œuvre, la réalisation des compléments de diagnostic et l'avant-projet comportant le descriptif des travaux et leur évaluation. Viendra ensuite le moment du dépôt du permis de construire, fin 2020-début 2021, puis la réalisation des travaux et la réouverture du pont en 2022. Côté financement, après s'être partagé le coût des études d'un montant total de 400 000€, les conseils départementaux de Vaucluse et du Gard (20% chacun), les régions Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie (11,25% chacune), la Compagnie nationale du Rhône (CNR : 25%) et la communauté d'agglomération du Grand Avignon (12,5%) devraient conserver cette répartition pour le financement du chantier.

L'aménagement s'inscrit dans le projet de réalisation de la section 10 de la Via Rhôna, reliant Sorgues à Avignon. Un tronçon de 12 km comprenant la réalisation d'une voie depuis le carrefour giratoire RD 228 et le chemin de la Barthelasse jusqu'au franchissement du bras du Rhône, sur les communes d'Avignon, de Villeneuve-lès- Avignon (jusqu'au pont du Royaume qui prolonge celui Daladier) et de Sauveterre où un ouvrage de franchissement du Rhône d'environ 200 mètres de long est également prévu pour rejoindre l'île de la Motte. Dans ce cadre, le département du Gard a confié sa maîtrise d'ouvrage à celui de Vaucluse qui coordonne ces

Ecrit par le 28 janvier 2026

chantiers constitués donc de la restauration du pont des Arméniers, la construction d'un pont sur le Rhône dans le Gard, la construction de 5 km de voie verte* en Vaucluse et de 3 km dans le Gard ainsi que le balisage de 5 km de voies partagées dont 2 km dans le Gard. L'ensemble représente un investissement de 5,3 M€ dans lequel l'Etat et l'Union européenne participeraient également respectivement à hauteur de 11,6% et 9,4% via le Feder (Fonds européen de développement régional).

■ 815 km entre Léman et Méditerranée

Ce tronçon entre Gard et Vaucluse s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la portion vauclusienne de la Via Rhôna, une véloroute de 815 km longeant le Rhône, entre le lac Léman et la Méditerranée (près de 670 km en France et 150 km en Suisse). Aujourd'hui, sur les 75 km de l'itinéraire prévu dans le département et situé sur la rive gauche du Rhône entre Lapalud et Avignon, 23 km sont définitivement achevés et 52 km sont encore des portions provisoires. Le tout doit être complètement opérationnel d'ici 2021. Cela n'empêche pas près de 20 000 cyclistes de parcourir déjà la Via Rhôna chaque année. De quoi conforter la volonté du conseil départemental de Vaucluse, qui a prévu d'investir 13 M€ dans l'aménagement de la Via Rhôna, dont 2 M€ déjà engagés afin d'en faire un axe structurant du territoire. C'est dans cette logique qu'un schéma départemental 'vélo en Vaucluse' 2019-2025, destiné à permettre au vélo de devenir un mode de transport au quotidien à part entière tout en le plaçant également au cœur de la stratégie de développement du cyclotourisme, a été élaboré par le Département.

■ Enjeu touristique majeur

« Le Vaucluse est un département qui se découvre de bien des manières, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental. Et de toutes ces manières, le vélo est sans doute le meilleur moyen de l'apprécier, chacun à son rythme, en prenant le temps d'admirer nos paysages. C'est encore plus vrai maintenant avec les vélos à assistance électrique qui permettent d'accéder sans effort aux villages haut perchés de notre territoire. »

Si les retombées économiques liées au vélotourisme sont déjà importantes pour notre département, notamment pour l'hôtellerie et la restauration, la mise en service de la Via Rhôna devrait encore renforcer cette attractivité. Et ce, d'autant plus que le Département a prévu de connecter 2 véloroutes transversales : la Via Venaissia qui accueille déjà près de 100 000 cyclistes par an et la véloroute du Calavon et ces 40 000 utilisateurs annuels. A cela s'ajoute les 126 000 cyclistes qui gravissent chaque année le mont Ventoux ainsi que les 185 000 Vauclusiens utilisant régulièrement leur vélo.

Ecrit par le 28 janvier 2026

« Nous sommes déjà dans le top 5 des départements français en matière d'accueil des activités autour du vélo et du cyclotourisme, rappelle le président du conseil départemental. Avec ces aménagements, il serait prétentieux de dire que nous serons les meilleurs, mais nous figurerons assurément dans les 3 premiers. »

**Les voies vertes sont des véloroutes en site propre réservée à la circulation non motorisée. Ouverte à tous en accès libre, elles sont destinées aux piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite...*

Un peu d'histoire

Au début du siècle dernier, l'île de l'Oiselet était uniquement desservie par un bac à traîne, seul moyen pour ses habitants de traverser le Rhône et de rejoindre la ville. En 1922, soucieux d'accéder à la ville de Sorgues et en particulier d'assurer les livraisons de leurs productions maraîchères sans dépendre des crues du fleuve, un groupe de propriétaires se constitue autour de la famille du Laurens d'Oiselay et de Benoît Reboul, afin d'étudier la construction d'un ouvrage, pour lequel il sollicite l'aide technique et financière de l'Etat.

Ecrit par le 28 janvier 2026

Un pont de type 'Arnodin'

Le Pont des Arméniers a été conçu par l'ingénieur et industriel français Ferdinand Joseph Arnodin. Ce spécialiste des ponts à câbles né en 1845 est considéré comme l'inventeur des ponts transbordeurs. On lui en doit 9 parmi les 18 connus au monde. Trois d'entre eux subsistent de nos jours. Il a construit un grand nombre de ponts suspendus de la seconde génération (fin XIX^e - début XX^e siècle), et a aussi restauré et consolidé quantité de ponts suspendus anciens à câbles de la première génération (avant 1860) : les tabliers étaient renforcés et les vieux câbles de fil de fer remplacés par des câbles d'acier à torsions alternées, souvent avec adjonction de haubans (modification structurale connue sous le nom de 'Système Arnodin'). C'est cette technique haubané-suspendu avec poutres latérales semi-rigides qui est utilisé pour l'ouvrage d'art sorguais.